



Annecy – Genève Aéroport

Prenez le car, lignes Transalis T72/T73, et décollez de l'Aéroport de Genève !

**dès 01h00 de trajet,
à partir de € 21 (aller/retour)**

Annecy → Genève Aéroport

Jours*	12345--	1234567	12345--	12345--	1234567
	Express	Omnibus	Express	Express	Omnibus
Annecy Gare Routière	05.00	10.15	14.45	18.00	19.15
St-Julien Préfecture	05.40	11.02	15.35	18.47	20.01
Genève Aéroport	06.00	12.00	15.45	19.10	20.55
<i>Durée du trajet</i>	<i>1h00</i>	<i>1h45</i>	<i>01h00</i>	<i>01h10</i>	<i>01h40</i>

Genève Aéroport → Annecy

Jours*	12345--	12345--	12345--	12345--	12345--	1234567
	Omnibus	Express	Express	Express	Express	Express
Genève Aéroport	06.00	11.15	13.00	16.00	19.15	21.00
St-Julien Préfecture	07.00	11.32	13.57	---	20.05	21.20
Annecy Gare Routière	08.00	12.20	14.50	18.00	20.45	22.00
<i>Durée du trajet</i>	<i>2h00</i>	<i>1h05</i>	<i>1h50</i>	<i>2h00</i>	<i>1h30</i>	<i>1h00</i>

Renseignements : Frossard: Tél: +33 (0)4 50 45 73 90 ou www.frossard.eu

Gare Routière de Genève: Tél : +41 (0)22 732 02 30 ou www.gare-routiere.com

Horaires & Tarifs à titre indicatif, sous réserve de modifications. Décembre 2009

CONDITIONS GÉNÉRALES



Pour tout renseignement :

GARES ROUTIÈRES :

ANNECY	+33 (0)4 50 45 73 90
ANNEMASSE	+33 (0)4 50 38 42 08
CHAMBÉRY	+33 (0)4 79 69 11 88
GENÈVE Pl. Dorcières	+41 (0)22/732 02 30
THONON Pl. des Arts	+33 (0)4 50 26 41 32

www.frossard.eu

frossard@veolia-transport.fr



CREDIT PHOTO : © Savoie Mont Blanc / Zevardon | CARTOGRAPHIE : LATITUDE-CARTAGÈNE | CONCEPTION GRAPHIQUE : AVANTPREMIERE DESIGN GRAPHIQUE

A - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Il est demandé de faire signe au conducteur pour qu'il s'arrête.
Les billets sont délivrés dans nos bureaux et à l'intérieur de nos autocars.
Ils sont valables uniquement le jour de l'achat et ne sont pas remboursables.

1) Contrôles

Les voyageurs doivent réclamer et conserver leur titre de transport jusqu'à leur point d'arrêt. Tout voyageur sans billet ou détenteur d'un billet non valable devra s'acquitter du prix du billet majoré d'une pénalité.

2) Horaires

Notre société ne saurait être rendue responsable des éventuels retards dus aux conditions climatiques ou de circulation.
Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent subir des modifications.
Les correspondances avec les autres lignes sont assurées dans la mesure du possible.

3) Réservations

Il n'est pas nécessaire de réserver ses places à l'avance.

4) Jours fériés

Les services réguliers ne fonctionnent pas les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

B - TARIFS ET REDUCTIONS

1) Minimum de perception sur toutes nos lignes

2€ (même après réduction).
1,50€ pour les cartes Alpy.



2) Gratuité

La gratuité est offerte aux enfants de moins de 6 ans accompagnés par un adulte.

3) Réductions

Une réduction de 50 % s'applique (sur les trajets O/D France seulement) :

- Aux élèves titulaires de la carte départementale de transports scolaires en période de vacances scolaires et les fins de semaine,
- Aux jeunes de 6 à 26 ans détenteurs de la carte dé clic',
- Aux invalides sur présentation de la carte de réduction Frossard (à demander dans nos agences commerciales).

4) Cartes Jeunes / Conseil Général de la Haute-Savoie

Une tarification préférentielle est mise en place depuis le 1er septembre 2006 en collaboration avec le Conseil Général de la Haute-Savoie pour les jeunes de 6 à 26 ans.

La carte d'ayant droit offre les possibilités suivantes :

- Réduction de 50 % toute l'année sur le ticket unité, valable sur toutes les lignes régulières du département de la Haute-Savoie,
- Abonnement domicile / établissement scolaire de 300€ pour les scolaires ainsi que les étudiants. Hors périodes scolaires, réduction de 50 % sur le ticket unité, sur toutes les lignes du département de la Haute-Savoie,
- Abonnement pour déplacements illimités sur une ligne régulière définie, valable toute l'année à 400 € sur les trajets internes au département de la Haute-Savoie.

5) Abonnements TER

Désormais nous acceptons les titres de transport TER suivants **et uniquement ces titres de transport** : abonnement mensuel de travail/abonnement hebdomadaire de travail/abonnement étudiant élève apprenti.

Sur les courses **et uniquement sur ces courses** : 5h45 (T73) et **6h30 (T72)** au départ d'Annecy / **18h00 (T72)** et **18h30 (T73)** au départ de Genève.

6) Cartes Alpy

La carte Alpy est un titre de transport rechargeable, accessible à tous, qui permet de circuler librement sur :

- Tout le réseau de lignes régulières Frossard et Sat,

Et de bénéficier :

- De réductions importantes sur chaque trajet (de 25% à 40%),
- D'avantages sur certains réseaux urbains (ex : cityticket sur Unireso...).

Les avantages de la carte de transport à tarif réduit :

- Vous ne payez que ce que vous consommez (la carte est valable 1 an pour tous vos trajets à compter de votre première utilisation),
- Vous circulez librement sur toutes les lignes de chaque réseau en bénéficiant de la réduction choisie,
- Voir conditions générales de vente.

7) Bagages

Gratuits - Le transporteur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Ceux-ci restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire, qu'ils soient dans l'autocar ou dans les soutes.

8) Chiens

Tout propriétaire de chien doit s'être acquitté de toutes les formalités douanières.

Les chiens de première catégorie sont interdits à bord de nos autocars.

Les chiens de deuxième catégorie sont tolérés mais doivent être tenus en laisse et muselés.

Tarifs :

- Gratuit pour les chiens voyageant dans un sac, un panier ou une cage.
- Demi-tarif pour les chiens de petite taille à condition qu'ils soient propres, tenus en laisse et installés sous le fauteuil de leur propriétaire.

9) Animaux d'aide ou d'accompagnement aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Accès gratuit.

C - CONDITIONS TARIFAIRES UNIRESO

Les conditions tarifaires Unireso sont applicables dès l'entrée dans la Communauté Tarifaire Unireso. Depuis le 13 décembre 2009, Veigy fait partie de cette communauté tarifaire.

1) Gratuité

Gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans et pour les personnes handicapées titulaires de la carte de légitimation pour handicapés CDH.

2) Réductions

Une réduction sur les billets et les cartes journalières s'applique aux enfants de 6 à 16 ans et aux titulaires de l'abonnement demi-tarif des CFF.

3) Carte journalière « City Ticket Genève »

Titre de transport combiné permettant d'utiliser la ligne Evian-Genève ou Annecy-Genève et les transports publics urbains (trains, trams, bus, mouettes genevoises) dans la zone 10 (avec correspondance au Bachel-de-Pesay, P+R Etoile, Cornavin, Genève-Plage ou Rive).

Prix de la carte journalière :

4 € (combinable avec la carte Alpy).

4) Billet « Saut de Puce »

Acheté aux distributeurs UNIRESO : n'est pas accepté sur les lignes Frossard/Sat.

5) Abonnement

A bord des autocars Frossard :

- l'**abonnement UNIRESCO REGIONAL 3 ZONES ou 2 ZONES** (annuel, mensuel ou hebdomadaire) est accepté au départ de Beaumont et Saint-Julien pour Genève ou vice-versa.

- l'abonnement TOUT GENEVE est accepté sur le **parcours suisse uniquement (zone 10)**.

HORAIRES

T72 | ANNECY - CRUSEILLES - SAINT JULIEN - GENÈVE



